



USAID | **DEED**
FROM THE AMERICAN PEOPLE

LIST OF SELECTED GROUPS AND SIGNED CONTRACTS

LIST OF SELECTED GROUPS AND SIGNED CONTRACTS

Program Title: Economic Development for a Sustainable Environment

Sponsoring USAID Office: USAID/Haiti

Contract Number: EDH-I-00-05-00004-00 TO 12

Contractor: DAI

Date of Publication: December 2008

Author: Frisner Pierre

CONTENTS

I. LE PROCESSUS DE SELECTION DES 12 PGS.....	2
1.1. RECENSEMENT DES ORGANISATIONS.....	2
1.2. UN RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE.....	2
2. LA PRESELECTION DES ORGANISATIONS.....	3
3. L’EVALUATION DES ORGANISATIONS PRESELECTIONNEES.....	3
4. LES GROUPES DE PRODUCTEURS SELECTIONNES.....	4
5. LA SELECTION DES GROUPES ET LE POSITIONNEMENT DANS LE BASSIN VERSANT.....	5
6. LES ORGANISATIONS AVEC UN MEMORANDUM OF UNDERSTANDING (MOU).....	5
II. BREVE PRESENTATION DES GROUPES DE PRODUCTEURS RETENUS.....	6
1. CODEP.....	6
2. COLUC.....	6
3. CUPEC.....	7
4. OPD-8.....	7
5. AJTAPP.....	8
6. APDDL.....	8
7. APWOLEM.....	8
8. APKBA.....	9
9. KOREPA.....	9
10. UFOC.....	10
11. APG.....	10
12. CML.....	11
III. PROCESSUS DE SELECTION, TABLEAUX DES RESULTATS.....	11

I. LE PROCESSUS DE SELECTION DES 12 PGS.

Les groupes sélectionnés résultent d'un processus d'évaluation de leurs capacités institutionnelles, organisationnelles et entrepreneuriales. Cette évaluation est réalisée en plusieurs étapes.

- Recensement exhaustif des organisations.
- La présélection des organisations
- L'évaluation des organisations présélectionnées.
- La sélection des 12 organisations 2008.

1.1. RECENSEMENT DES ORGANISATIONS.

Au cours de l'étude de base, un recensement exhaustif de toutes les organisations, associations de producteurs dans les deux bassins versants a été effectué. Ce recensement, réalisé en mars-avril 2008, a accusé un effectif de départ de 221 groupes organisés dans le bassin versant de Montrouis et de 119 dans celui de Limbé. Une réunion spécifique a eu lieu avec chaque organisation et un questionnaire a été administré. Les informations collectées portent particulièrement sur l'identification et le statut des organisations, le nombre de membres actifs, les domaines d'intervention et les activités réalisées, les projets en cours, la gouvernance et la gestion, le partenariat et les perspectives de l'organisation. Deux documents contiennent les résultats de ce recensement.

1.2. UN RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE.

Un recensement complémentaire a été réalisé en juillet 2008 dans le but de toucher les organisations qui n'ont pas été recensées au cours de la première phase. Respectivement 20 et 42 groupes de producteurs complémentaires, respectivement pour Montrouis et Limbé, ont été ajoutés à la base de données. Ce qui donne un effectif total de 241 groupes dans le bassin de Montrouis et de 161 groupes dans celui de Limbé.

2. LA PRESELECTION DES ORGANISATIONS.

Un premier tri s'est jugé nécessaire pour isoler des organisations typiques, de celles atypiques. En effet, il y en a avec le comité directeur, sans membres ; d'autres n'existaient que de noms. Il fallait aussi prioriser celles qui entrent dans le cadrage du projet et constituer des groupes cibles de tête. Les organisations jugées mieux organisées et répondant aux objectifs du projet sont au nombre de 25 dans le Bassin Versant de Montrouis et de 37 dans celui de Limbé.

3. L'EVALUATION DES ORGANISATIONS PRESELECTIONNEES.

Nous avons réalisé une évaluation des associations récemment présélectionnées suivant une méthodologie mise en place par DEED et en fonction des critères de représentativité des associations.

La méthodologie utilisée pour réaliser ce travail est la suivante.

- L'administration à chaque organisation d'un questionnaire d'évaluation approfondie et la vérification de documents. Tous les documents sont analysés comme : l'acte constitutif, les statuts, les règlements internes, les registres comptables, les procès verbaux des réunions du conseil de direction et des assemblées générales, les rapports financiers, les correspondances, les rapports techniques, les reconnaissances (Mairie et/ou MAST)
- Des critères ont été définis pour l'évaluation des groupes présélectionnés. Ceux-ci ont été scorés tenant compte de la liste des critères dans le tableau ci-après et de leurs poids.
- Après l'analyse de ces documents pour tous les groupes, un travail de pointage est réalisé pour déterminer les groupes de producteurs prioritaires.
- Les associations ayant obtenu le plus grand nombre de point sont sélectionnées.

Critères d'évaluation des Groupes Producteurs!

Critères	MAX POINTS	SCORE
Potentialité d'affaires pour l'activité proposée	10	
Evaluation de capacité institutionnel du groupe—ceci pourrait inclure des choses come; capacité de diriger, capacité technique, rencontres régulières, registres, gestion financière, compte bancaire : ou peut-être certains d'entre eux pourraient être séparés	10	
Nombre de membres (total)	5	
Emplacement dans le bassin versant— (l'amont coûterait très probablement beaucoup plus de points qu'en aval—au moins en terme d'Impact environnemental ; inversement ça peut-être un inconvénient/désavantage significatif au marché)	5	
Proportion ou rapport de femmes pour hommes dans le groupe	10	
Réalisation antérieure (évidence d'organisation et engagement)	5	
Les membres produisent une ou plus de récoltes identifiées comme haute potentialité par DEED (Cacao, mangue, café, Igname, banane etc.)	10	
Groupes Producteurs montrent la volonté et/ou la capacité de contribuer en espèce ou en ressources financières vers un long terme de viabilité (Type et montant de la contribution du groupe à l'activité proposée)	20	
Capacité des groupes producteurs à pouvoir contribuer à une activité de démonstration de DEED	5	
SCORE TOTAL	80	_____ / 80

4. LES GROUPES DE PRODUCTEURS PRESELECTIONNES.

Les 25 organisations de Montrouis se sont révélées à la hauteur et ont été classées. Ce sont : ODEP, APBB, OPAR, APDR, KOLIK, ATAIB, AIPD, APEL, MOPAV, APEMI, AJTAPP, SOCODEC, CUPEC, Koperativ Viktoriez, OPD-8 (Ivoire), AIPM, OPD-8 (Freta), KAK, RACADAMA, AJPDP, CGP, APDDL, APLB, APKA, SOKOJAF.

Pour le bassin versant de Limbé, seulement 15 sont jugées capables, moyennant du renforcement, d'implémenter des activités prévues dans le cadre du projet. Ce sont : OGFL, APCHA, CODAJ, COREHL, OPBL, OBLEDA, RAMEL, LGDBL, UFOK, KOREPA, JEPROC, APKBA, APWOLEM, AFDPM, ODJP).

Les tableaux de pointage sont présentés à la fin du document.

5. LA SELECTION DES GROUPES ET LE POSITIONNEMENT DANS LE BASSIN VERSANT.

Il a fallu concilier la performance des groupes et les positions stratégiques des bassins versants. Certaines organisations ont été sélectionnées selon leur location géographique et leur capacité institutionnelle. C'est le cas de KOREPA et APWOLEM. En effet, pour le bassin versant de Limbé, le haut du Bassin (Marmelade) et la zone de Camp (KOREPA, OFUC, APG) où il existe le plus grand marché de bois du Nord d'Haiti, se sont révélés des zones stratégiques de pénétration. Priorité est donnée aux organisations structurées évoluant en zones stratégiques ; avec lesquelles on va travailler durant la première année (à savoir KOREPA et APWOLEM). A Montrouis, les organisations les mieux scorées se trouvent chacune dans des zones de pénétration stratégiques.

6. LES ORGANISATIONS AVEC UN « MEMORANDUM OF UNDERSTANDING (MOU) ».

Bassin Versant de Montrouis : CODEP, COLUC, CUPEC, OPD8, AJITAPP, APDDL.

- 1 CODEP à Petit Bois (6ème section de l'Arcahaie)
- 2 COLUC à Chinchiron (6ème section de l'Arcahaie) son choix et non celle de KAK de Kounol se justifie du fait de sa situation par rapport à la route nationale
- 3 CUPEC à Fonds-Baptiste (7ème section de l'Arcahaie)
- 4 OPD8 à Ivoire (8ème section de l'Arcahaie)
- 5 AJTAPP à Pierre Payen (1ère section de St Marc)
- 6 APDDL à Délugé (1ère section de St Marc)

Bassin Versant de Limbé : APWOLEM, APKBA, KOREPA, UFOC, APG, CML.

1. APWOLEM à Bassin (Bauché 3ème section communale Platon, Marmelade.)
2. APKBA à Bassin (Bauché 3ème section communale Platon, Marmelade.)
3. KOREPA à Camp Coq (8^{ème} section de Limbé)
4. UFOC à Camp Coq (8^{ème} section de Limbé)
5. APG à Camp Coq (8^{ème} section de Limbé)
6. CML, Siège social, Centre Ville de Limbé.

II. BREVE PRESENTATION DES GROUPES DE PRODUCTEURS RETENUS.

1. CODEP.

La CODEP est la Coordination des Organisations pour le Développement et l'Environnement de Petit Bois. Cette organisation qui a pris naissance en 1990, dans des zones intérieures du sous-bassin versant de la rivière des Matheux, compte 1267 membres dont 667 femmes et 700 hommes. CODEP est une organisation légalement reconnue et assez bien structurée ; les archives sont bien gardées : Statut, reconnaissance légale, les procès-verbaux de réunions. Elle dispose de livres comptables et des fonds propres de l'ordre de 71,000 gourdes. La CODEP a déjà collaboré avec des Institutions tels le FOKAL, la Coopération française dans la mise en place de projets à caractère social et économique. Elle gère des activités économiques ayant des impacts positifs sur l'environnement comme un système d'adduction d'eau potable et des activités piscicoles.

La CODEP fonctionne de façon démocratique et transparente. Les dirigeants ont un niveau d'éducation acceptable (niveau secondaire) et résident tous à Petit Bois.

2. COLUC

La COLUC est la Coopérative Lumière de Chinchiron, localité de Fond Baptiste. Elle est constituée en 1994 et compte 475 membres dont 260 femmes et 215 hommes. C'est une coopérative très bien organisée qui intervient dans le stockage, le crédit agricole, la vente de semences et l'alphabétisation. Elle a bénéficié de l'assistance de la « Productive Cooperative Haiti (PCH) » ; elle tend à être autonome et fonctionne à partir de ses fonds propres. Elle dispose de tous les instruments légaux et assure une gestion financière régulière. Le montant des parts sociales, 148,000 gourdes, considérées comme les fonds propres, est déposé dans un compte à SOCOLAVIM et alimente le portefeuille de crédit. Un prêt de 400,000 gourdes octroyé par la PCH à 0.85% d'intérêt le mois, augmente le portefeuille de crédit. Le taux de remboursement des membres est de 100%.

Le groupe fonctionne sur une base démocratique. La comptabilité est bien tenue. Les dirigeants sont parmi les instituteurs et résident sur place.

La COLUC souhaite investir davantage dans le crédit agricole, l'acquisition de silos et le programme de semences d'haricot.

3. CUPEC

La CUPEC est la Coopérative Union des Paysans de CaLouis, localité centrale de Fond Baptiste. Constituée en septembre 1994, la CUPEC compte 347 membres dont 233 femmes et 114 hommes. C'est une coopérative agricole qui s'occupe du stockage et de la commercialisation. Au début, la CUPEC était une coopérative caféière, qui au fil du temps a changé de vocation avec la diminution de la superficie en café. Elle a eu l'appui de la FIDA et depuis 1998, elle bénéficie de l'assistance de « Productive Cooperative Haiti (PCH).

La CUPEC a des instruments légaux et fonctionne sur une base démocratique. Elle tient une comptabilité et dispose de 150,000 gourdes de fonds propres, utilisés dans des programmes d'achat de grain de semences du haricot. La coopérative dispose d'une salle de rencontre, d'une aire de séchage, d'un moulin à café fonctionnel, des palettes, bancs et chaises et un petit bureau.

Tous les membres du conseil d'administration résident à Fonds Baptiste. La CUPEC a un projet de cultures maraichères.

4. OPD-8.

L'OPD-8 est l'Organisation des Paysans pour le Développement de la 8^e Section de la commune de l'Arcahaie, formé en 1998. Elle a un rayonnement sur toute la section communale et regroupe 114 groupements localisés dans 27 blocs. Elle compte 2148 membres dont 1164 femmes et 984 hommes. L'OPD-8 est l'organisation modèle de par ses performances et son leadership. Elle a aidé à la pacification de la zone dans les conflits fonciers interminables et sanglants qui ont marqué la région.

L'OPD-8 intervient dans des domaines divers : agriculture, santé, organisation, éducation, économie. Elle exécute actuellement un projet d'élevage et d'agriculture durable, financé par FOKAL et HPI d'un montant de 800,000 gourdes ; et deux projets de crédit de 700,000 gourdes de portefeuille.

L'OPD-8 dispose des documents légaux. Elle tient une comptabilité et les fonds propres de l'organisation est de 1,280,000 gourdes. Elle fonctionne sur une base démocratique. L'OPD-8 a beaucoup de projets : la construction d'un local est en cours ; la cloture de terrain pour combattre l'élevage libre, la construction de citernes communautaires, la production de légumes.... L'OPD-8 a fait l'acquisition de 5 carreaux de terre pour initier un élevage moderne.

Le comité directeur est constitué de leaders de niveau d'éducation suffisante pour le développement. Les membres habitent des localités différentes mais le siège est à Ivoire.

5. AJTAPP

L'AJTAPP est l'Association des Jeunes Techniciens en Apiculture de Pierre Payen. Fondée en mars 1997 et reconnue seulement en janvier 2008, l'AJTAPP se positionne comme un groupe d'entrepreneurs. Elle ne compte que 10 membres dont 2 femmes et 8 hommes. Ce sont de jeunes investisseurs paysans formés en agriculture et apiculture, et qui ont choisi d'investir dans la filière du miel. Ils avaient commencé leurs activités avec 3 ruches maintenant ils en possèdent 39. Ils souhaitent continuer avec les activités jusqu'à atteindre 200 ruches.

L'AJTAPP est un groupe très bien structuré qui fonctionne à la manière de société en noms collectifs. L'esprit d'affaires est toujours présent ; la protection de l'environnement est recherchée d'autant plus qu'il y a une corrélation entre l'apiculture et le couvert boisé.

L'AJTAPP fonctionne sur base démocratique.

6. APDDL

L'APDDL est l'Association des Planteurs pour le Développement de Délugé/Lanzac. Fondée en mai 2001, l'APDDL est également reconnue en novembre de la même année. C'est une Association en zone de piémont dont la majorité de ses membres sont des usagers de périmètres irrigués de Délugé et de Lanzac, à proximité de la route nationale #1. Le groupe a un effectif de 171 membres dont 45 femmes et 126 hommes.

Les archives sont en place. Cependant, aucune comptabilité n'est tenue. L'APDDL dispose de 2800 gourdes de fonds propres répartis sur deux comptes (SOGEBANK, SOCOLAVIM..).

L'APDDL souhaite mettre en place une boutique d'intrants agricoles pour approvisionner les agriculteurs des périmètres irrigués de Délugé et de Lanzac. Un début de boutique existait en 2002, qui n'a pas pu subsister. Un groupe de femmes à l'intérieur de l'Association s'organise pour investir dans une boutique d'intrants.

7. APWOLEM

C'est l' « Asosiyasyon Pwodiktè Lèt Mamlad (APWOLEM) ». L'association est créée avec un effectif de 305 membres fondateurs en décembre 2006 sous le patronage de la FAO de concert avec la FACN. La FAO a accepté de faire une avance de fonds au groupe pour le démarrage des activités. La mission spécifique d'APWOLEM est le regroupement des éleveurs de bovins de la zone en vue de la production du lait de vache traité pour la commercialisation. Des 305 membres, on enregistre seulement 198 membres actifs dont 165 hommes et 33 femmes qui fournissent du lait à l'association.

APWOLEM dispose d'un personnel assez réduit. L'organisation se paie le service d'un comptable formé et recyclé par les techniciens de VETERIMED. L'organisation est associée à la Fédération des Associations Caféières Natives (**FACN**) qui lui donne un

accompagnement ponctuel en comptabilité et gestion des opérations et l'accompagne aussi à produire les rapports de fin d'exercice social.

L'Association fonctionne comme une entreprise. Elle est légalement reconnue, elle fonctionne démocratiquement. Elle tient des livres comptables et a un système de gestion rigoureux. Le staff dirigeant est majoritairement constitué de femmes.

APWOLEM s'associe à APKBA pour présenter un projet sur la pisciculture et la production maraîchère.

8. APKBA

APKBA est l'« ASOSIYASYON PLANTÈ KAFE BASSIN MAMLAD ». Elle a été fondée en juillet 2000 et fait partie du réseau des Associations de la FACN (Fédération des Associations Caféières Natives). Sa principale vocation est la production du café lavé parche devant servir à la préparation d'un café de haut de gamme, le Haitian Blue, de réputation internationale. Le président de APKBA, Mr Joseph Renard Moncher, est aussi le président en siège de la FACN. Elle compte 800 membres dont 720 hommes et 80 femmes.

APKBA est bien structurée et possède des outils comptables l'aidant à la préparation de rapports financiers réguliers. Elle se lance dans des activités de protection de l'environnement et de reboisement. Elle produit des plantules pour les membres, puisqu'il y a une corrélation entre la superficie boisée et celle en café.

APKBA est le partenaire privilégié de APWOLEM. Elle est retenue en tant que prestataire de service pour les éventuelles activités de production d'APWOLEM.

Il demeure entendu qu'APKBA, pour être en mesure de répondre à cette mission, doit recevoir d'autres formations techniques pour le renforcement de ses capacités. Ces formations viseront surtout la production d'autres variétés de plantules et légumes.

9. KOREPA

KOREPA est la « Konbit » pour la Relance de la Production Agricole, sise à Camp Coq, localité de Limbé. L'organisation est formée en avril 1989 et compte actuellement 666 membres dont 150 femmes et 516 hommes. La KOREPA est un groupe de vrais planteurs d'igname avec des expériences notables en production agricole et reboisement. Elle a déjà exécuté plusieurs petits projets de production et de protection de l'environnement avec la PADF, le HAP, le HJRP.

La KOREPA dispose de tous les documents légaux, tient une comptabilité et un compte bancaire. Elle fonctionne sur une base démocratique avec des élections de dirigeants organisées chaque année et des rencontres mensuelles.

Les dirigeants sont tous des cultivateurs et résident sur place. Les problèmes soulevés par la KOREPA sont liés à la filière de l'igname : encadrement de la production, approvisionnement en semences et écoulement de la production.

10. UFOC

L'UFOC est l'Union des Forces Organisées de Camp Coq. Formée en novembre 1994, l'UFOC compte actuellement 150 membres dont 40 femmes et 110 hommes. Ses domaines d'intervention sont l'agriculture et l'élevage. C'est un groupe de planteurs d'ignames, partenaire de KOREPA. L'UFOC est l'organisation qui depuis 1996, avec l'appui de MPNKP, intervient dans le repeuplement porcin. C'est une activité encore en cours sans l'aide d'aucune institution.

L'UFOC est légalement reconnue et tient des archives, des livres comptables mais ne dispose pas de compte en banque.

Le groupe fonctionne sur une base démocratique et les dirigeants se réunissent régulièrement deux fois par mois.

Les projets de l'organisation sont des projets agricoles et de conservation de l'environnement. L'UFOC s'allie avec KOREPA et APG pour présenter au DEED un projet de protection de l'environnement avec l'extension du système de cultures « Igname grand bois ».

11. APG.

L'APG est l'Association des Paysans de Gravé, dans les hauteurs de Camp Coq. Elle est formée en février 1994 et compte actuellement 120 membres dont 50 femmes et 70 hommes. C'est un groupe de producteurs agricoles qui intervient en agriculture et environnement. L'APG n'est une organisation institutionnellement forte mais elle est une force productive. Son positionnement stratégique au cœur du bassin versant de Limbé et dans la zone potentielle de production d'igname, fait de cette organisation une alliée désirée. C'est dans ce sens que KOREPA, UFOC et APG ont collaboré pour présenter un projet commun sur l'intensification et l'extension de la culture d'igname « grand bois ».

L'APG reste un groupe de producteur à renforcer. Au début du projet, le groupe n'était pas légalement reconnu, il n'avait pas de statut ni d'archives ni de livres comptables. Par contre, les principes démocratiques sont respectés avec des élections et des rencontres régulières.

Les dirigeants résident sur place et sont de faible niveau scolaire. Les problèmes tournent autour de l'approvisionnement en semences d'igname et l'enclavement de la zone.

12. CML.

La CML est la Coopérative Mackandal du Limbé. Elle est une association qui évolue dans la production et la commercialisation du cacao. Elle est fondée en 1986, avec le concours de la MEDA et compte 117 membres dont 76 hommes et 41 femmes. Très ancienne mais, qui ne profite tellement pas de son ancienneté. Elle a développé des activités économiques importantes mais les structures de gestion sont faibles. Elle n'a pas encore eu de reconnaissance légale. DEED est en train de la renforcer.

La CML a une position stratégique. Elle est la seule coopérative à l'intérieur du Bassin Versant de Limbé qui s'occupe de la production et la commercialisation du cacao. Elle est impliquée dans un PPA (Public, Private, Alliance) à côté de CAPUP (Coopérative Cacaoyère des Producteurs Unis de Port-Margot) et d'une Maison de Commerce Privé, Novella avec le projet DEED.

III. PROCESSUS DE SELECTION, TABLEAUX DES RESULTATS.

			Criteria		1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
	Zone/BV	Localité	Organisations	Date de fondation	10 pts	10 pts	5 pts	5 pts	10 pts	5 pts	10 pts	20 pts	5 pts	80 pts
1	Matheux	Ti Bois	CODEP (Coordination des Organisations pour le Développement et l'Environnement de Petit Bois)	1990	10	10	5	5	10	5	10	20	5	80
2	Roseau	Ravine sèche	APBB (Asosyasyon Pechè Bod mè Bwa Nèf)	2005	5	3	5	2	10	1	10	13	5	54
3	Roseau	Roseau	OPAR (Organisation paysane agricole de Roseau)		0	0	0	5	5	0	10	0	5	25
4	Roseau	Roseau	APDR (Association des Paysans pour le Développement de Roseau)	1997	0	10	0	5	7	0	10	0	5	37
5	Matheux	Chinchiron	KOLIK(Koperativ Limyè Chenchiwon)		10	10	5	5	10	5	7	12	5	69
6	Bois-Neuf	Etang Bois Neuf	ATAIB(Asosyasyon Tèt Ansanm Izaje Bwa Nèf)	1990	0	5	5	2	10	0	10	10	5	47
7	Piatre	Délugé	AIPD(Asosyasyon Izaje Perimèt Délugé)	2001	0	5	5	5	0	0	0	0	0	15
8	Matheux	Luly	APEL(Association des Pecheurs de Luly)	1986	10	8	5	2	3	5	10	20	5	68
9	Matheux	Barbancourt	MOPAV (Mouvman Peyizan pou Akayè Vet)	2008	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5
10	Matheux	Mitan	APEMI (Association de Pêche Mitan)		0	4	0	2	0	5	10	5	5	31
11	Roseau	Pierre Payen	AJTAPP (Association des Jeunes techniciens en Apicultures de P Payen)	1987	10	8	5	2	10	5	10	20	5	75
12	Montrouis	Fonds Baptiste	SOCODEC (Société Coopérative pour le Développement économique)		10	0	5	5	10	5	2	10	5	52
13	Montrouis	Ca Louis, FB	CUPEC (Coopérative l'Union Paysans Ca Louis)	2001	5	10	5	5	10	5	10	20	5	75
14	Montrouis	Ca Pierre, FB	Koperativ Viktoriez	2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Montrouis	Freta	OPD-8 (Organisation Groupement des planteurs Pr le Devlpment de la 8e	2003	10	10	5	5	10	5	10	20	5	80
16	Montrouis	Montrouis	AIPM (Asosyasyon Izaje Perimèt Monwi)	1989	0	5	5	2	5	5	10	10	5	47
17	Montrouis	Ivoire	OPD-8 (Organisation Groupement des planteurs Pr le Devlpment de la 8e	1995	10	10	5	5	10	5	10	20	5	80
18	Montrouis	Kounol	KAK (Koperativ pou Avansman Kounol)	2006	10	10	5	5	10	5	7	15	5	72
19	Matheux	Ti Bois	RAKADAMA	1996	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Piatre	Piatre	AJPDP (Association des Jeunes Pr le Développement de Piatre)	2005	3	5	3	5	5	2	10	10	5	48
21	Piatre	Piatre	CGP (Comité de Gestion de Piatre)	2007	0	5	2	5	5	0	0	0	0	17
22	Piatre	Deluge	APDDL (Association des Planteurs Pr le Develment Délugé/Lanzac)	2000	10	5	5	5	10	5	10	15	5	70
23	Roseau	Bois-Neuf	APLB (Asosyasyon Pechè Letan Bwa Nèf)	1989	3	4	5	5	10	2	0	7	3	39
24	Courjolles	Pont Calebasse	APKA (Asosyasyon Plantè Komin Akayè)		10	6	5	5	10	3	10	10	3	62
25	Montrouis	Fonds Baptiste	SOKOJAF (Sosyete Koperasyon Jen Aktif Fonds Baptiste)		5	5	5	5	10	5	0	8	3	46

Oui Non

6.2 Date de la dernière actualisation du registre des membres :

CRITERE #3 : Ratio de femme dans le groupe

6.3 Ratio de femmes dans l'association. :

%

6.4 Nombre de membres dans le Conseil d'administration : []

Femmes:[] Hommes:[

6.5 Ratio de femmes dans le conseil d'administration : []%

CRITERE # 4 : Capacité institutionnelle du groupe.

7. Existence de registre de procès-verbal:

Oui Non

7.1 Inscription régulière des procès-verbaux dans le registre:

Oui Non

8. Existence de statut: [] Oui [] Non

9. Existence de Règlements internes :

Oui Non

10. Reconnaissance légale:

Oui Non

10.1 Reconnaissance reçue de quelle institution :

Mairie Affaires sociales

10.2 Date de la reconnaissance :

11. Existence d'archives: Oui Non

11.1 Condition de la tenue des archives:

- Excellent bonne passable
- Médiocre

12. Existence de liste de présence aux réunions:

- Oui Non

13. Qui prend les décisions dans le groupe :

- Assemblée générale
- Conseil d'administration le gérant
- Autres : Précisez.....

14. Fréquence d'organisation des assemblées générales :

- Chaque année ; tous les 2 ans.

14.1. Date de la dernière assemblée générale :

.....

CRITERE # 5 : capacité entrepreneurial

15. Existence de livres comptables:

- Oui Non

15.1 Nombre de registres comptables en utilisation courante :

16. Existence de Compte en Banque:

- Oui Non

Si oui, donnez le nom de/des institutions bancaires:

.....

17. Montant disponible sur l'ensemble des comptes :Gdes

18. Montant des fonds propres de l'organisation :Gdes

19. L'organisation a-t-elle une histoire de crédit avec des institutions financières ?

Oui Non

Si oui, le nom de l'institution :

19.1 Montant du dernier prêt accordé :Gdes

19.2 Durée du dernier prêt :.....

20. L'organisation a-t-elle l'habitude de recevoir des dons en espèces d'institution partenaire ?

Oui Non

20.1 Montant du dernier don reçu par le groupe:.....Gdes.

20.2 Qui s'occupe de la gestion administrative et financière de l'association :

Le President du Conseil (CA)

un gerant nommé par le CA

Autres : Précisez.....

CRITERE # 6 : Capacité du groupe a contribuer financièrement dans la réalisation de certaines activités.

21. Existence d'habitude de cotisation :

Oui Non

22. Fréquence des cotisations :

23. Existence d'accord de partenariat avec d'autres institutions : Oui Non

Nom des institutions partenaires:

1..... année:

2 année:

3 année:

4 année:

24. Le groupe a déjà fait l'expérience de commercialisation de produits agricoles :

Oui Non

24.1 Activités de commerce déjà réalisées :

1 année:

2 année:

3 année:

4 année:

24.2 Le groupe a-t-il un plan d'affaires :

Oui Non

CRITERE # 7 : Expériences dans l'exécution de projets de développement

25. Habitude d'exécuter des projets de développement : Oui Non

26. Nombre de projets déjà réalisés :

Types de projets :

1) Agriculture : Oui Non

Si oui, En quelle année :

Dans quelle localité.....

2) Environnement : Oui Non

Si oui, En quelle année :

Dans quelle localité.....

3) **Construction d'ouvrage** : [] Oui [] Non

Si oui, En quelle année :

Dans quelle localité.....

4) **Autres** : précisez.....

Dans quelle localité.....

CRITERE # 8 : Les cultures pratiquées par les membres.

27. Principales activités agricoles des membres de l'organisation :

A.- Au niveau de la Plaine

1)

2)

3).....

B.- Au niveau de la Montagne

1)

2)

3).....